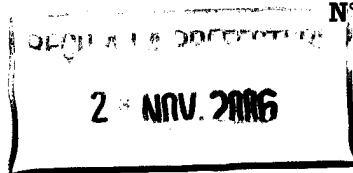


Service instructeur
Direction des Opérations
Foncières et Immobilières

Service consulté



N°

5^e/103-06

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE A CARSPACH

Résumé : *le présent rapport a pour objet de m'autoriser à signer un acte portant constitution de servitude de cour commune au profit du Département du Haut-Rhin, dans le cadre des travaux de réhabilitation et de construction d'une gaine d'escalier, d'ascenseur et d'une entrée sur le site du Quartier Plessier à CARSPACH.*

Dans le cadre du projet de territorialisation des services du Conseil Général, la Commission Permanente du Conseil Général a décidé, dans sa séance du 3 mars 2006, d'acquiescer auprès de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH, le bâtiment central du Quartier Plessier.

Les travaux de réhabilitation de ce bâtiment impliquent la construction en limite de propriété, d'une gaine d'escalier, d'ascenseur et d'une entrée.

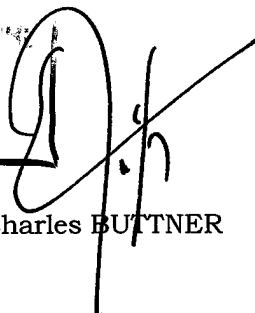
Lesdites constructions devant être réalisées sur la limite séparative de la propriété de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH, notre collectivité est tenue de solliciter auprès de cette dernière, la création d'une servitude de cour commune, en application des dispositions du Plan d'Occupation des Sols en vigueur.

En effet, la délivrance du permis de construire permettant l'édification des constructions annexes précitées, est subordonnée à la création d'une telle servitude sur la parcelle de terrain cadastrée sous : Section 7 n° 229/96.

La création de cette servitude de cour commune est consentie et acceptée par le Président de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH à titre gratuit.

En conséquence, je vous propose de m'autoriser à signer l'acte portant constitution de servitude de cour commune au profit du Département du Haut-Rhin dans le cadre de cette opération immobilière.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Direction des Opérations
Foncières et Immobilières
2 NOV. 2006

Charles BUTTNER